

Point 04 : Intégration tarifaire Métrocéane – Prolongement de la convention avec la Région des Pays de la Loire, La CARENE, SNCF Mobilités, la SEMITAN et la STRAN –Avenant n°1 – Approbation

Intervention : Jean-Jacques Moreau (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Les intégrations tarifaires entre les réseaux de transports permettent une approche simple et attractive pour les usages des réseaux de transport en commun. Les deux dispositifs d'intégration tarifaire Tan/Aleop/TER et Métrocéane fonctionnent depuis de nombreuses années. Ils ont montré leur pertinence, permis de développer l'utilisation du réseau urbain et régional à des prix très intéressants pour les usagers avec une simplicité permettant pour un même voyage avec le même titre de transport d'utiliser alternativement le bus, le tram, le car ou le train

L'enjeu aujourd'hui est de proposer un service adapté aux trajets du quotidien sur l'ensemble de la zone urbaine. Avec une tarification attractive, des fréquences régulières, des amplitudes horaires larges et un grand nombre de dessertes. C'est ce que les futurs usagers attendent pour laisser leurs voitures au garage !

Au fil des années les résultats de fréquentation montrent que ces dispositifs sont plébiscités par les citoyens. Nous sommes donc favorables à la poursuite de ces dispositifs et donc leur prolongation. Pour autant, nous avons bien noté que la prolongation par avenants de ces dispositifs est liée au choix politiques du conseil régional d'expérimenter en Pays de la Loire, l'ouverture à la concurrence d'une partie des lignes ferroviaires de la Région. Ce n'est pourtant pas une obligation à ce jour pour le transport régional, on a donc bien là un choix politique de la majorité de droite, que nous contestons. Quand on voit ce qui s'est passé pour le fret ferroviaire depuis qu'il a été ouvert à la concurrence, il y a tout lieu d'être inquiets pour l'avenir du service voyageur.

Ce qui est attendu par les citoyens ce n'est pas de nouvelles privatisations, c'est une amélioration du réseau ferroviaire. Répétons-le, ils attendent d'avantage de dessertes, d'avantage de fréquence sur des plages horaires plus large, à l'image de ce que fait Nantes métropole avec la Semitan.

Nous voterons bien sur cette délibération, mais nous serons très attentifs au moment de leur renouvellement à ce que les choix de la droite à la région de recourir à la privatisation ne se traduisent pas par un affaiblissement du dispositif, aussi bien sur le maillage des réseaux, sur l'intermodalité que sur les prix pour les usagers.

Je vous remercie de votre attention.